

	Hôpitaux Civils de Colmar Document d'organisation - Admissions	Réf. : ORGA-00147 Version : 001
	Horaires du service des admissions	Application : 01/03/2025 Page 1 sur 1

A compter du 1^{er} mars 2025, les horaires du service des Admissions au bâtiment 26 évoluent :

Lundi – Jeudi 7h30 – 17h30
Vendredi 7h30 – 17h00

A noter que depuis le 1^{er} janvier 2025 :

- Les dossiers de consultation sont créés pour les patients ayant **un rendez-vous confirmé le jour même** (*plus de dossiers créés pour des patients sans rendez-vous ou rendez-vous dans plusieurs jours, afin d'éviter des déplacements inutiles et limiter les temps d'attente*)
- Les dossiers de consultation **sont valides 6 mois** (et non plus 1 an)

Trois bornes automatiques situées au bâtiment 26 permettent un traitement rapide des dossiers de consultation pour les patients déjà connus de l'établissement.

Les agents d'accueil restent disponibles pour accompagner les usagers si nécessaire.

Les horaires du Point d'Accueil Clientèle bâtiment 75, Admissions Pasteur 2 et Admissions CPA restent inchangés, à savoir :

Lundi – Jeudi 8h00 – 17h30
 Vendredi 8h00 – 17h00

Objet de la révision	Mise à jour des horaires
----------------------	--------------------------

REDACTEUR(S)	VERIFICATEUR(S)	APPROBATEUR(S)
Frédérique SCHWOB	Frédérique SCHWOB (Admissions HCC)	Thibaut KOSSMANN

Seule la version disponible dans ENNOV® donne la garantie d'être actualisée et valide.